

**Pleine indexation de nos rentes de retraite
et
représentativité des retraités aux comités de retraite et de gestion**

Si vous ne désirez plus recevoir les informations du Mouvement, veuillez nous le signaler. Ce courriel vous informe de nos actions auxquelles vous êtes libres de participer à titre de citoyens/retraités.

Le point sur les événements du printemps 2006

Bonjour à tous et à toutes,

1. Des nouvelles du Mouvement ESSAIM

Depuis le début de la session parlementaire, nos députés ont reçu 7 bulletins portant sur les deux premiers thèmes de nos actions du printemps 2006, soit le **passif actuariel d'avant 1982** et le **Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)**.

Nous continuons également l'envoi des courriels.

Dans les semaines à venir, nous aborderons la question **des engagements du gouvernement envers nos régimes**.

Si vous ne l'avez pas fait, il est toujours temps d'envoyer vos lettres dont vous trouverez des modèles sur notre site www.mouvement-essaim.org dans **Action_printemps_2006**.

Nous remarquons que nos députés nous répondent peu. Nos questions seraient-elles embarrassantes ?

2. Publication d'un bulletin spécial

En plus des bulletins réguliers, nous publierons **bientôt un bulletin spécial sur l'historique des cotisants/retraités de la période 1982 à 1999**.

3. Faites calculer vos pertes financières

Vous pouvez faire calculer les pertes financières dues à l'indexation partielle de votre rente.

Pour ce faire, suivez la procédure indiquée dans **Nos services** et **Comment faire calculer vos pertes financières**

4. Les députés veulent améliorer rétroactivement leur retraite

(La Presse, le mercredi **19 avril 2006**)

*« Le rapport, obtenu sous le boisseau, révèle que les députés comptent **améliorer leur régime de retraite** pour toutes les années de service acquises depuis le 31 décembre 1999, **une intervention « rétroactive »** passablement inusitée.*

Actuellement, les rentes de retraite sont indexées annuellement au taux d'inflation, moins 3 %. Ainsi, au cours d'une année où l'indice des prix augmente de 3 %, la prestation est gelée. Or **la nouvelle formule, qui s'appliquera pour toutes les années depuis 1999, même pour ceux qui ont déjà pris leur retraite**, prévoit que ce sera **soit** comme aujourd'hui -l'IPC moins trois-, **soit** 50 % de l'inflation, selon la formule la plus avantageuse. Ainsi, si l'IPC est de 3 %, les rentes de retraite seront tout de même indexées de 1,5 %.

Les députés ont été passablement surpris de découvrir que les cadres de l'État bénéficiaient de cette formule depuis l'an 2000. Ils réclament maintenant le même traitement. »

La Presse, article de M. Denis Lessard, le mercredi 19 avril 2006.

5. Les députés veulent améliorer rétroactivement leur retraite (La Presse, le jeudi 27 avril 2006)

« Les élus obtiendront toutefois, rétroactivement à 1999, une bonification du régime de retraite – une formule d'indexation un peu plus généreuse, et l'assurance que leur retraite sera calculée sur leurs meilleurs revenus plutôt que sur leur salaire avant leur départ de l'Assemblée nationale, ...

... les élus, en décembre 2000, s'étaient voté une augmentation de 10 % rétroactivement à juillet 2000. Ce gain subit était assorti de deux augmentations annuelles de 2,5 % en janvier 2001 et janvier 2002. »

Article de M. Denis Lessard, La Presse, jeudi le 27 avril 2006.

6. Hausse salariale pour les députés (La Presse, le mercredi 19 avril 2006)

« Comme le révélait samedi La Presse, le rapport Cusano recommande aussi que les députés obtiennent non seulement la hausse salariale de 2 % par année, accordée à l'ensemble des salariés du secteur public, mais en outre une «prime de rattrapage» pour compenser le terrain perdu en 1998...

... Pour arriver à cette nouvelle cible, les députés auront droit, en plus du 2 %, à une prime annuelle supplémentaire de 957 \$, majorée elle aussi de 2 %.»

Article de M. Denis Lessard, La Presse, le mercredi 19 avril 2006.

7. Hausse salariale pour les députés (La Presse, le jeudi 27 avril 2006)

« Les députés de l'Assemblée nationale se contenteront de 2 % d'augmentation salariale pour chacune des quatre prochaines années, exactement le traitement qu'ils ont imposé par loi, aux syndiqués du secteur public en décembre dernier. »

« Une telle augmentation était indécente pour ceux qui venaient d'imposer moins aux salariés », a soutenu Gaétan Girard, président du syndicat des 40 000 fonctionnaires, venu donner un point de presse devant le Parlement.

Pour lui, il est anormal que les députés soient juges et parties pour établir leurs salaires. Ces décisions se prennent au bureau de l'Assemblée nationale, qui n'est même pas tenu de les divulguer, en dépit de la loi à l'accès à l'information gouvernementale. »

Article de M. Denis Lessard, La Presse, jeudi le **27 avril 2006**.

8. Des dissidents à la CSQ (La Presse, mercredi le **19 avril 2006)**

« L'Alliance des professeurs de Montréal -l'un des neuf syndicats qui veulent quitter la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ)- tiendra une assemblée générale le 17 mai au Palais des congrès. Les 8000 membres devront décider s'ils tiennent un référendum de désaffiliation, en présence des deux parties.

Le même exercice aura lieu au syndicat de la Haute-Yamaska le 24 mai et au syndicat de Laval le 30 mai. «Je reviens de visiter nos écoles et les gens sentent qu'ils sont dans un cul-de-sac, a dit hier Pierre St-Germain, président de l'Alliance. Notre projet est rassurant et stimulant en même temps.»

Les dissidents, qui représentent le tiers des membres de la Fédération, souhaitent former un regroupement autonome. Ils accusent la CSQ de mener une « campagne de peur » pour garder ses membres, avec un budget de 1,3 million de dollars. »

Article de M. Marie Allard, La Presse, mercredi le **19 avril 2006**.

9. ADR, Association démocratique des retraités, « Que vaut votre rente de retraite? »

L'ADR mène une seconde action de calculs, car plusieurs retraités des secteurs public et parapublic ont des raisons de croire que **la très grande majorité d'entre eux ont versé plus, dans leur fonds de retraite, que ce qu'ils retireront leur vie durant.**

Nous vous encourageons à participer à cette action. Visitez le site de l'ADR, nouveau nom du CPIR, : www.adr-quebec.org

10. Teachers (Presse Canadienne, **16 mars 2006)**

*« Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, communément appelé **Teachers**, a enregistré, l'an dernier, un taux de rendement annuel de **17,2 %**.*

...

*En guise de comparaison, le rendement de la **Caisse de dépôt et placement du Québec**, le seul gestionnaire canadien de fonds de retraite qui soit d'une taille supérieure à Teachers, s'est établi à **14,7 %** pour 2005. »*

Presse Canadienne, **16 mars 2006**

Avec persévérance et détermination, ensemble nous l'aurons,

Arlette Bouchard
Porte-parole du Mouvement ESSAIM

